

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR

Index AI : EUR 44/3189/2016

12 janvier 2016

Turquie. Amnesty International condamne l'attentat à l'explosif à Istanbul

Amnesty International condamne l'explosion qui visait semble-t-il des civils sur la place principale de Sultanahmet peu après 10 h mardi 12 janvier. Située au cœur du quartier historique d'Istanbul, cette place est très fréquentée par les habitants de la ville et les touristes.

Selon une déclaration du bureau du gouverneur d'Istanbul peu de temps après l'explosion, 10 personnes ont été tuées et 15 autres blessées.

Le lieu de l'explosion semble avoir été choisi pour faire le plus grand nombre possible de victimes parmi les civils. Les attentats visant les civils violent les principes les plus élémentaires du droit international et témoignent d'un mépris total du droit à la vie.

Aucune personne ni aucun groupe n'a pour l'instant revendiqué cet attentat. Amnesty International demande aux autorités turques de mener dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et impartiale afin de déférer à la justice les personnes soupçonnées d'être responsables de cet attentat.

Fin/